



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 23 février 2009

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication-CNC

Le Courrier de Sainte-Thérèse, 23 février 2009 - Luc Desnoyers veut des améliorations à l'assurance-emploi et une juste part du Fonds de stimulation de l'infrastructure

Pour aider les travailleurs et soutenir l'économie en général dans le contexte d'une récession maintenant confirmée, le député bloquiste de Rivière-des-Mille-Îles Luc Desnoyers souhaite une plus grande accessibilité au régime d'assurance-emploi d'une part et une répartition équitable au Québec du budget dit de stimulation de l'infrastructure d'autre part.

Citant le bond du taux de chômage en janvier au Canada, Luc Desnoyers soutient pleinement les demandes du Bloc québécois, pour élargir l'accessibilité à l'assurance-emploi, éliminer les deux semaines de carence avant de toucher des prestations, hausser le taux de prestations ainsi que le maximum de la rémunération admissible.

«La ronde des mises à pied n'est pas terminée. Il y a eu des annonces inquiétantes de la part de Pratt & Whitney, Bombardier, Bell Helicopter, etc. Tous les grands annoncent des mises à pied, mais il n'y a rien dans le budget fédéral pour

l'aérospatial», affirme le député.

En raison du manque de souplesse du programme d'assurance-emploi, plus de la moitié des travailleurs qui perdent leur emploi n'ont pas accès aux prestations, ajoute Luc Desnoyers.

Cette insensibilité du gouvernement Harper à l'égard des travailleurs se traduirait aussi par d'autres initiatives récentes, comme le fait de transférer l'équité salariale au niveau de la négociation des conventions collectives, au lieu d'en faire un principe de droit du travail au Canada. Le gouvernement Harper se servant du contexte de la crise économique récupère aussi des augmentations salariales déjà négociées, pour certains groupes d'employés de la Fonction publique fédérale, des économies minimales, affirme Luc Desnoyers, qui remettent tout de même en question les droits des travailleurs.

Quant à la relance attendue de l'économie à l'aide du Fonds de stimulation de l'infrastructure doté de 4 milliards de dollars, Luc Desnoyers rencontrera les maires des municipalités de son comté, pour connaître leurs besoins et leurs intentions à ce chapitre. Il y voit peut-être une solution pour améliorer la situation du train de banlieue, bien que la multiplicité des intervenants dans ce secteur ne rende pas la résolution du problème facile.

Au passage, le député de Rivière-des-Mille-Îles affirme que les 170 M\$ du budget fédéral visant le soutien de l'industrie manufacturière et forestière au Canada, «c'est des peanuts!» dans le contexte de la récession et des effets du ralentissement de l'économie américaine sur nos entreprises.

Donald Brouillette

La Presse, 23 février 2009 - Amendements à la loi d'exécution du budget : Le NPD joue sa dernière carte

Le NPD fera une dernière tentative demain pour modifier certains aspects du budget fédéral de 2009 en proposant une série d'amendements à la loi d'exécution du budget (C-10) devant le comité permanent des Finances.

Le chef du NPD, Jack Layton, veut exclure l'obligation faite aux municipalités d'égaliser les subventions qui leur seront versées pour toucher leur part des 4 milliards de dollars promis par Ottawa pour accélérer la rénovation des ponts,

routes, réseaux d'eau et autres infrastructures municipales. Cette mesure, accuse Jack Layton, risque d'avoir l'effet contraire de celui recherché et ralentira l'économie plutôt que de la stimuler. "Les municipalités n'ont pas les fonds disponibles en ce moment pour contribuer à la même hauteur que le fédéral, a déclaré Jack Layton à La Presse. Les maires me l'ont dit, ils n'y arriveront pas à moins d'augmenter les taxes foncières."

Jack Layton demandera aussi des changements aux règles encadrant le versement des primes de l'assurance emploi afin, notamment, de réduire le nombre d'heures de travail nécessaires pour être admissible au programme. Le NPD n'est pas satisfait du prolongement de cinq semaines à la période maximale de versement des prestations aux chômeurs. Le NPD estime que le coût de cette mesure ne dépasse pas les 11 millions, alors que les investissements annoncés par Barack Obama à ce chapitre se chiffrent en milliards de dollars. Le NPD demandera aussi le retrait des dispositions prévues au sujet de la révision unilatérale des conventions collectives signées avec les fonctionnaires fédéraux, de même que le maintien intégral des programmes d'évaluation environnementale.

Ces changements ne pourront être entérinés sans l'appui des députés du Parti libéral, qui a pourtant voté en faveur du budget des conservateurs. "Ce ne sera pas un vote de confiance, ce sera plus facile pour eux de nous appuyer", estime Jack Layton.

Violaine Ballivy

La Tribune, 19 février 2009 - Un scandale inqualifiable

(Sherbrooke) - Voilà plus d'une décennie que groupes économiques, syndicaux et politiques se battent pour faire modifier la loi sur l'assurance-emploi. Par ses critères d'admissibilité et son mode d'application territoriale, cette loi crée beaucoup de disparité et de discrimination.

Ce régime universel est imposé par le gouvernement canadien qui fixe un taux de cotisation égal, partout au pays. Financé par les cotisations des employés et des employeurs, le régime a été maintes fois modifié par les gouvernements.

Ces modifications, qui constituent un véritable étranglement des règles d'accessibilité, se sont traduites pour le fédéral par des surplus de 57 milliards \$ que les gouvernements successifs ont utilisés dans la lutte au déficit, et ce jusqu'en

2005.

Pour les travailleurs, ces mêmes modifications se sont plutôt traduites par un abaissement du taux d'admissibilité qui est passé de 83 % en 1989 à 42 % en 1997; il est actuellement de 53 %. Nous sommes passés d'un régime d'assurance-emploi à un régime d'assurance déficit. C'est scandaleux!

Le gouvernement Harper ne fait que perpétuer cette injustice. Le seul cadeau qu'il a fait à l'assurance-emploi dans son dernier budget, ce sont cinq semaines de prestations de plus, pour tous. Mais quand on constate que seulement 28 % des 53 % de sans-emplois admissibles épuisent leur période de chômage, il est clair que l'abolition des deux semaines d'attente aurait beaucoup plus d'impact sur la sécurité financière des prestataires.

Dans un contexte de crise économique, ces mesures pénalisent les travailleurs les plus vulnérables de notre société. Ces travailleurs sont souvent, par la nature de leur travail et bien qu'ils cumulent souvent plusieurs emplois, incapables de cumuler assez d'heures pour être éligibles au programme. Comment trouver un nouvel emploi alors que les plus grandes entreprises sont en mode rationalisation?

Les pertes annuelles de prestation estimées selon le CTC (Congrès du travail du Canada depuis la modification du régime (où le taux d'admissibilité est passé de 81 % en 1990 à 38 % en 2001), se chiffrent à plus de 43 millions \$ pour la seule circonscription de Sherbrooke et plus de 100 millions \$ pour l'Estrie.

Que feront les exclus quand ils auront épuisé toutes leurs ressources financières? Ils se retrouveront dans le cycle du surendettement. Sherbrooke et l'Estrie connaissent déjà l'un des plus forts taux d'augmentation de faillite de consommateurs au Canada. Vient ensuite l'assurance sociale, avec tous les impacts sociaux, de santé et de perte de pouvoir d'achat que cela entraîne.

Comment le gouvernement du Québec peut-il tolérer qu'on lui refile cette facture sociale alors que l'ensemble des travailleurs et des entreprises de la province ont contribué à ce régime, pendant que le fédéral, lui, engrangeait des surplus colossaux?

La société a fait de nous de simples consommateurs plus préoccupés d'avoir chacun son centre commercial dans sa cour, que du bien commun. Ce dossier est un exemple de l'urgence de se solidariser pour faire face à la crise.

La Ville de Sherbrooke est déjà engagée dans le dossier mais l'ensemble des intervenants régionaux, dont les chambres de commerce, doivent intensifier leurs

actions pour exiger des modifications au régime d'assurance-emploi. Le gouvernement du Québec doit aussi, avec ses homologues des autres provinces, interpellier le fédéral sur cette question. Enfin, il faut que l'opposition à Ottawa, incluant le parti libéral, impose sa majorité pour faire modifier la loi sur l'assurance-emploi.

Ce gouvernement doit reconnaître l'urgente nécessité d'abolir le délai d'attente de deux semaines pour tous, d'améliorer l'accès au programme et d'accélérer le paiement des primes.

Cette injustice doit être corrigée maintenant. Pour plusieurs de nos concitoyens, l'accès à une assurance pour laquelle employeurs et employés ont payé n'est pas un privilège, mais un droit et une question de dignité.

Les Affaires, 18 février 2009 - Chômage : la FED hausse ses prévisions

La Réserve fédérale américaine (FED) a revu à la hausse ses prévisions pour le taux de chômage aux États-Unis cette année, prédisant également que le redressement de l'économie prendra du temps.

D'après ces nouvelles prévisions, le taux de chômage atteindra entre 8,5% et 8,8% cette année, alors que de précédentes prévisions, mi-novembre, tablaient sur 7,1% à 7,6%.

La FED pense aussi que l'économie va se contracter cette année entre 0,5% et 1,3%. De précédentes prévisions tablaient sur une contraction comprise entre 0,2% et 1,1%.

"Etant donné la puissance des forces qui pèsent actuellement sur l'économie", les responsables de la FED "s'attendent généralement à ce que le redressement soit très progressif", selon des documents relatifs à ces nouvelles perspectives économiques de la FED.